



Position de l'ADC sur l'amalgame dentaire

Préambule

Tant pour les patients que les dentistes se soucient de l'innocuité et de l'efficacité des matériaux d'obturation. Le présent énoncé de position répond aux préoccupations courantes de certains membres du public et de la profession entourant les éventuels effets nocifs sur la santé de l'amalgame dentaire contenant du mercure. Des examens scientifiques récents de l'innocuité de l'amalgame dentaire montrent que ces craintes ne sont pas fondées^{1,2}.

Position

Les données scientifiques actuelles sur l'amalgame dentaire indiquent qu'il est efficace et sans danger et qu'il constitue une solution durable pour toute une série de troubles cliniques. Il présente des avantages sur les autres matériaux d'obturation par sa facilité d'utilisation et sa durabilité, laquelle s'avère des plus intéressantes chez les patients présentant un risque élevé de développer des caries.

L'ADC a pris position en fonction du consensus actuel qui règne chez les scientifiques et les cliniciens et des récents examens en profondeur de données solides en provenance de grands organismes nord-américains et internationaux, qui ont dissipé toutes les craintes entourant l'innocuité. Une analyse poussée de la Food and Drug Administration a montré récemment que le faible taux d'exposition au mercure contenu dans l'amalgame dentaire se situe largement sous le niveau associé à des effets nocifs pour la santé humaine, y compris chez les populations sensibles¹.

Il est jugé inutile et mal avisé de remplacer un amalgame dentaire en bon état pour des doutes sur son innocuité ou d'éventuelles raisons de santé. Il est fortement recommandé d'adopter une approche conservatrice à l'égard du remplacement d'une obturation, jumelée à une stratégie efficace de prévention de la carie, pour aider à maintenir la dentition tout au long de la vie.

Il incombe aux dentistes de veiller à ce que les traitements recommandés reflètent les normes éthiques et les normes de qualité des soins établies par la profession, ainsi qu'à obtenir un consentement éclairé. Les dentistes doivent discuter avec leurs patients des circonstances particulières de leur cas et leur présenter les faits ainsi que les matériaux les mieux adaptés à leur situation clinique. Ils doivent informer adéquatement les patients des conséquences d'une demande de remplacement d'une obturation.

Références

1. White Paper: FDA Update/Review of potential adverse health risks associated with exposure to mercury in dental amalgam. National Center for Toxicological Research, U.S. Food and Drug Administration. FDA White Paper (2006) and Addendum (2009):
www.fda.gov/MedicalDevices/ProductsandMedicalProcedures/DentalProducts/DentalAmalgam/ucm171117.htm
2. Nicolae A, Ames H, Quinonez, C. Dental amalgam and urinary mercury concentrations: a descriptive study. *BMC Oral Health* 2013, 13:44 doi:10.1186/1472-6831-13-44:
<http://www.biomedcentral.com/1472-6831/13/44>

Conseil d'administration de l'ADC
Version anglaise approuvée: février 2005
Révisée: Mars 2014